

Volonté de l'individu ou diktat de la mode?

Autor(en): **Pfister, Patrick**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **1 (1999)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

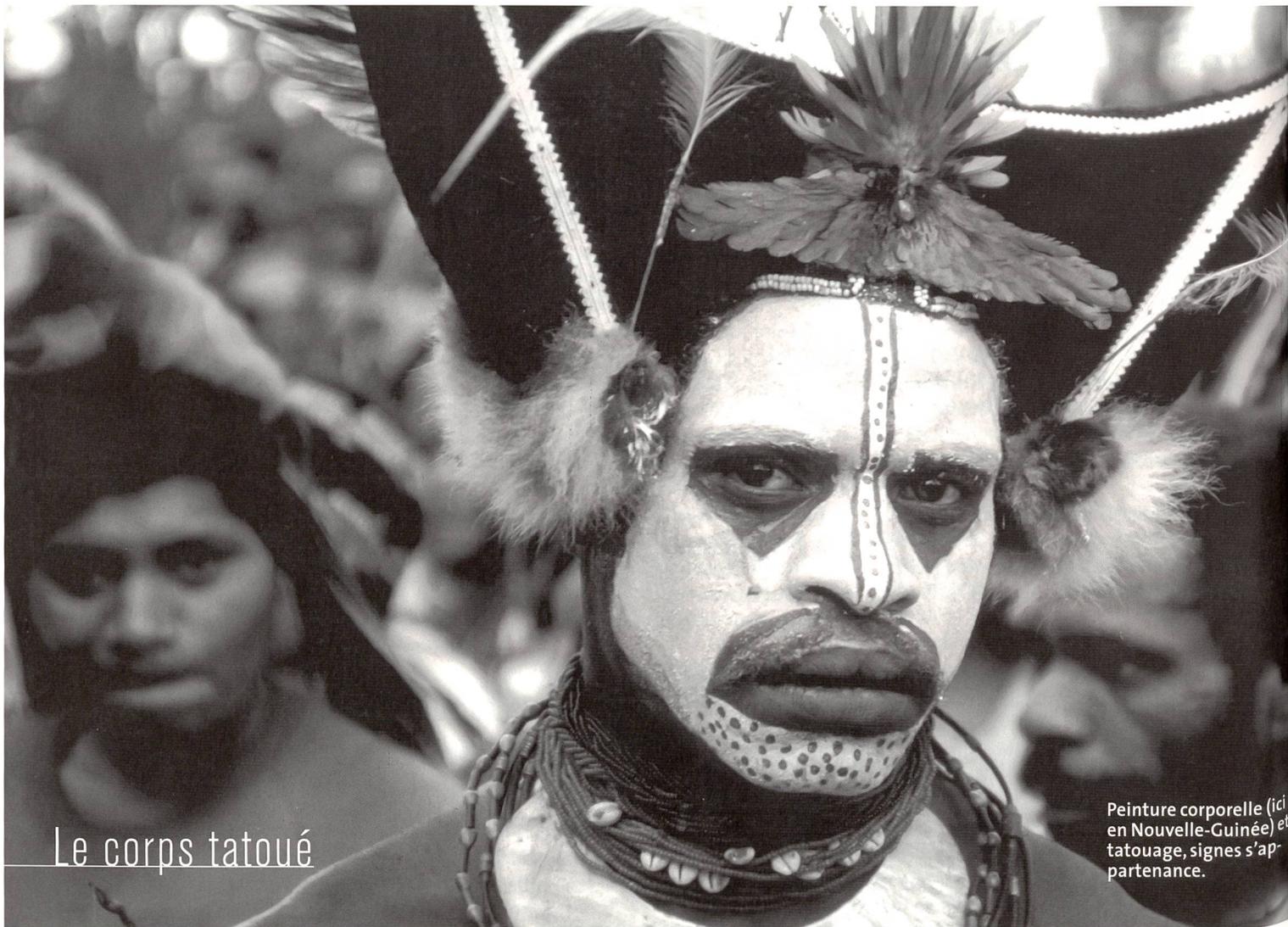


Photo: Corel Photoarchive

Le corps tatoué

Peinture corporelle (ici en Nouvelle-Guinée) et tatouage, signes s'appartenance.

Volonté de l'individu ou diktat de la mode?

Phénomène de mode, désir de s'exhiber, recherche de la différence? Le tatouage, comme toutes les pratiques corporelles, n'est peut-être pas aussi simple à cerner qu'il le paraît de prime abord...



Patrick Pfister

Patrick Pfister dirige le service de traduction de langue française de l'OFSP. Adresse: OFSP, 2532 Macolin

Le tatouage s'est à l'origine développé avant tout en Polynésie. Ainsi, le mot provient du tahitien «tattoo» et cette technique, qui consiste à introduire sous la peau des colorants à l'aide de piqûres, est mentionnée pour la première fois par le capitaine Cook, en 1769. Dans les sociétés polynésiennes, le tatouage assure traditionnellement le passage du jeune

homme à l'état de guerrier, c'est-à-dire à celui d'adulte responsable. Aujourd'hui encore, le tatouage reste un élément culturel important dans la société maorie, par exemple.

Une pratique corporelle aux multiples significations

D'une manière générale, le tatouage est riche en significations. Elles peuvent être magiques ou religieuses (par exemple préserver du mauvais œil), ou sociales. Dans ce cas, le tatouage marque l'accession à un certain degré de matu-

rité sociale et constitue un élément essentiel des rites qui accompagnent et sanctionnent cette étape.

Art de sous-cultures en Occident

Pendant très longtemps, le tatouage est resté, dans le monde blanc, l'apanage de sous-cultures très fermées: le tatouage était le propre des marins, des bagnards (Chéri-Bibi!) ou encore des légionnaires («Le tatoué», film comique avec Jean Gabin et Louis de Funès). Dans ces groupes très fermés, le tatouage sert de signe de reconnaissance et a une fonction de

marquage, de repérage: il permet d'identifier la personne qui l'a inscrit dans sa chair ou des épisodes qu'elle a vécus: le tatouage raconte une histoire, sert de signe d'identification ou de reconnaissance (les trois points de mort aux vaches).

Du primat du collectif sur l'individuel...

Dans le cas du rite de passage, par exemple, le tatouage est le témoin, le signe tangible et symbolique du passage accompli par l'individu. Mais, dans le même temps, il est aussi, et surtout, le signe de l'accession à un groupe: le tatouage montre que j'ai franchi ce cap, et ceci est mon histoire personnelle, mais ce cap, c'est une collectivité qui m'aurait fait franchir, et c'est par ce signe sur ma peau qu'elle affirme mon appartenance à elle, c'est par ce signe que je suis reconnu comme faisant partie d'elle. Bref, le sens premier du tatouage, imposé par le groupe, est de marquer l'appartenance de l'individu à un collectif, qu'il s'agisse d'une société – la peuplade polynésienne, par exemple –

ou d'un groupe fermé et marginal – le gang des Hell's Angels, par exemple.

... à la primauté de l'individuel

Aujourd'hui, la signification sociale du tatouage s'est considérablement estompée. Il est devenu le fruit d'une décision individuelle. Plusieurs raisons poussent désormais quelqu'un à se tatouer: se créer ses propres rites de passage, mettre en valeur son corps ou encore affirmer son individualité.

Le témoin d'une histoire unique

Le tatouage peut servir à signaler une étape que l'on a le sentiment d'avoir franchi intérieurement ou à graver un moment inoubliable, et cela pas seulement dans sa mémoire, mais aussi dans son corps. Le tatouage a fonction de souvenir dans ce cas. Il raconte une histoire qui n'est plus que personnelle, car les symboles que l'on s'invente, ou que l'on réinvestit dans une perspective personnelle, ne s'inscrivent plus dans un cadre collectif plus vaste, qui l'engloberait et leur conférerait son sens.

La parure

Le tatouage peut aussi être motivé par des critères d'ordre esthétique: le tatouage sert à mettre en valeur un corps ou à le décorer. Mais il ne s'agit pas seulement de parer le corps, mais de faire du corps lui-même une parure: le tatouage que je porte sur l'épaule ne l'embellit pas seulement; en fait, il devient une part constitutive de mon corps, de ma personnalité.

Par ailleurs, si le tatouage devient une parure, il ressort donc de la mode et il est donc soumis aux mêmes vicissitudes que cette dernière; il n'est que de penser aux tatoueurs lassés de graver des tours de bras de style tribal... Mais, par rapport à un ornement que l'on peut changer quand il se démode ou ne plaît plus, le tatouage a un caractère permanent. Peut-être ne se rend-on pas toujours clairement compte à quel point le tatouage engage...

Certains le sentent sans doute confusément, ce qui peut expliquer le succès du mehndi, ce tatouage au henné traditionnel de l'Inde et du Maroc, qui a été récemment popularisé par Madonna. Le mehndi représente l'aboutissement logique de cette dimension ornementale du tatouage: en plus de son côté très ethno et exotique, si prisé à l'heure actuelle, il a en effet l'avantage d'être provisoire. Et quand la mode évoluera, ou que la personne qui le porte s'en lassera, cela ne portera pas à conséquence puisqu'il pourra être effacé. On le voit, plus rien ne distingue le tatouage, pur ornement, d'un collier ou d'un bracelet.

Appauvri de sa fonction sociale, le tatouage se définit avant tout par sa dimension esthétique. Il est devenu un instrument de mise en valeur narcissique d'un corps libéré de son carcan social.

Le signe de la différence

A un autre niveau, le tatouage est un moyen d'affirmer son unicité. Il embellit non seulement le corps, mais en fait un corps unique, qui se distingue de tous les autres. Le tatouage permet de s'affirmer, de se distinguer des autres, de la collectivité.

De ce point de vue, la signification sociale du tatouage s'est

modifiée. Ce n'est plus le groupe, la société qui lui confère son sens, mais la personne qui se tatoue. Il reflète désormais l'émancipation du jeune et ne symbolise plus son accueil en tant qu'égal dans la communauté. Si, dans un groupe structuré, les membres le reconnaissent comme un des leurs en le tatouant, aujourd'hui, le jeune, en se tatouant, s'affirme différent d'eux. Le tatouage intégralement, aujourd'hui, il démarque. En fin de compte, le tatouage permet de montrer aux autres qu'on est libre et que l'on est seul maître de son corps.

S'inscrivant dans le cadre d'un phénomène de mode, la démarche est extrêmement ambiguë. Ne pose-t-elle pas, en effet, la question du rapport dialectique entre la volonté de l'individu et le diktat de la mode?

m

Un autre regard.
Quel symbole?



Photo et artwork: Werner, Rock'n'Roll Tattoo, Baden